

Image not found or type unknown



Remboursement 50% de l'aide juridique Divorce

Par **lasju30**, le **05/10/2013** à **20:31**

Bonjour,

j ai divorcé ,il y a 1 an par consentement mutuel ,mon ex a eu droit à l aide juridique,nous avons un avocat en commun.tout c est très bien passé ,j ai payé ma part presque 700 e .aujourd hui j ai reçu une demande de remboursement de 50% de l aide JURIDIQUE DE MON EX , sois 440 e !! mon étonnement est totale ,surtout que mon avocat m avait dit qu il n y avait plus rien à payer. est normal ?